

BILAN DE COMPÉTENCES

Formation
éligible au
CPF



VAE - Bilan de compétences

Objectifs

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation.

Contenus

Phase préliminaire : Confirmation du caractère volontaire de la démarche Analyse de la demande, définition et contractualisation des objectifs et des phases du bilan, identification des outils et des démarches utilisés Élaboration du calendrier des étapes de travail. Phase d'investigation : Analyse du parcours Identification des compétences Repérage des valeurs, des motivations professionnelles et centres d'intérêt Exploration des éléments de personnalité Connaissance de l'environnement professionnel Élaboration de pistes d'orientation et détermination des possibilités d'évolution professionnelle Étude sur le transfert des compétences Préparation et réalisation du travail d'enquêtes et de recherche de documentation. Phase de conclusion et de synthèse : Projet(s) réaliste(s) et concrétisés dans un plan d'action Un document de synthèse écrit est établi avec le bénéficiaire. Ce document est remis au bénéficiaire.

Pré-requis

Avoir une expérience professionnelle dans le secteur public ou privé.

Public concerné

Validation

Remise d'un document confidentiel de synthèse.

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels :

- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle
- entrer en formation.